

Cahier des charges financier poule finale Coupe de France Minime Féminin et Masculin

Date du 18 au 20 Mai 2013.

Participants : Les 8 équipes qualifiées à l'issue des tours éliminatoires.

Le projet présenté engage le club et sa réalisation conditionne le remboursement.

Consignes de remboursement des équipes participantes.

- Pour bénéficier de l'hébergement les dirigeants doivent comme les joueurs (euses) être licenciés (ées) à la FFVB et présenter leurs licences lors de la réunion technique au Délégué Sportif Fédéral qui en établira la liste et la transmettra à la FFVB.
- Chaque délégation participante devra faire connaître au moins 15 jours à l'avance à l'organisateur et à la FFVB, la liste nominative des membres de sa délégation qui devra être reportée sur toutes les feuilles de matches.
- **Le remboursement par la FFVB se fera uniquement sur présentation de FACTURES DETAILLEES de restauration et d'hébergement pour 124 personnes maximum (112 pour les délégations et 12 officiels de la FFVB)**
- La fédération remboursera l'organisateur en fonction de sa demande d'aide produite lors du dépôt de son dossier au mois de Novembre 2012.

1 – A la charge de l'organisateur:

- Prévoir les lieux d'hébergements et des repas des 8 délégations **et leur financement** : les équipes seront logées soit dans des hôtels, soit des hébergements collectifs (lycée, auberge de jeunesse..). La qualité devra être à minima l'équivalent d'un Hôtel 1NN (4 personnes maximum dans la chambre – lits avec draps et couverture – Salle d'eau avec douche) Les éducateurs ne peuvent pas en aucun cas partager la chambre des compétiteurs.
- Prévoir pour les 4 officiels de la FFVB des chambres individuelles. Norme 2*NN et 4 chambres doubles pour les candidats arbitres. (De préférence dans un autre établissement que les compétiteurs)
- Prévoir 1 salle réglementaire avec 2 terrains réglementaires avec une aire de jeu suffisante pour permettre le bon déroulement des matches pour la durée de la compétition ou 2 salles. (frais de location à la charge de l'organisateur)
- Chaque salle doit comporter – 1 téléphone – 1 réfrigérateur (glace) – 2 jeux de mires – 1 bouteille d'eau minérale de 1L par rencontre et par participant ou fourniture d'une gourde pour toute la compétition – toise – manomètre – serpillières – gonfleur – 1 table pour 4 personnes avec prises électriques -- 13 ballons dont 3 ballons de match (Tous les ballons doivent être de marque Molten et de la catégorie)
- La salle doit avoir une tribune indépendante – l'ajout de chaises ou de tribunes mobiles est possible tant que celle-ci ne sont pas sur l'aire de jeu officielle.
- Chaque terrain devra comporter – 1 tableau de marque (si possible électronique – 1 tableur manuel de réserve) – 1 podium d'arbitrage – 1 banc par équipe et deux chaises pour les entraîneurs.
- Prévoir l'astreinte d'un kiné ou d'un médecin avec nécessaire de première assistance médicale.

En instance d'approbation par le prochain Comité Directeur Fédéral du 16 décembre 2012

- Prévoir le lavage des maillots des équipes (2 jeux conseillés), à la charge de l'organisateur.
- Mettre en place les différents transports des délégations et des officiels à la charge de l'organisateur.
- Prévoir une salle pour la réunion technique le 17 Mai 2013 à 21h et une salle pour les réunions du corps arbitral tout au long de la compétition, avec du matériel à disposition (Paper-board, marqueur, tableau...).
- L'accès WIFI est vivement recommandé.
- Respecter le cahier des charges marketing et le signer.
- Faire parvenir à la C.C.S, photos, affiches et bilan de la manifestation en même temps que la demande de règlement.

2 A la charge de la fédération :

- Frais de déplacement jusqu'au lieu de compétition sur la base de **0.10€** du km aller parcouru par personne, pour 14 personnes maximum. (Trajet aller, base internet www.viamichelin.fr)
- Hébergement et repas des délégations assurés au titre de l'aide aux associations pour 14 personnes par délégation pour la durée de la compétition dans la limite de 12 joueur(euses) et 3 dirigeants(12/2 -11/3 au maximum) pour la durée de la compétition. Soit du vendredi 17 Mai 2013 en soirée (diner et hébergement) au Lundi 20 Mai 2013 (déjeuner)
- Hébergement et repas pour les 12 officiels de la F.F.V.B. (1 ou 2 délégués sportif fédéral, 2 juge-arbitre désigné par le bureau fédéral sur proposition des CRA, 8 candidats arbitres.). Les déplacements de ces personnes seront remboursés selon le barème kilométrique en vigueur (tarif Comité Directeur sur justificatif, ou base SNCF 2^o classe).
- Les demandes de remboursements doivent parvenir à la F.F.V.B, **avant le 30 juin 2013**. Après cette date, elles ne seront plus prises en compte.
- L'édition des factures pour les équipes participantes
- Les dotations indiquées dans le cahier des charges (ballons, récompenses, décorum) (Voir additif)

3 – A la charge des équipes:

- Indemnité de **200€** ordre de la FFVB à remettre au Délégué Sportif Fédéral par chèque bancaire.
- Les frais supplémentaires sont à régler directement par les équipes à l'organisateur.
- La fédération remboursera l'organisateur en fonction de sa demande d'aide produite lors du dépôt de son dossier au mois de Novembre 2012.

4 – Montage des dossiers de candidature:

- Le futur organisateur devra fournir un dossier complet (format PDF) précisant :
- Les lieux de compétition avec photos sous plusieurs angles (aire de jeu, tribune, vestiaires, environnement).
- Les lieux d'hébergement avec photos de l'établissement, des chambres et des communs.
- Les lieux de restauration avec photos du ou des établissements.
- Un projet de compétition :

Déroulement de la compétition.

Thème de la compétition (Développement Durable, accès aux handicapés, Promotion du volley-ball auprès d'un public scolaire....)

- Le petit plus pour lequel votre site sera choisi.
- Un budget avec les lettres de subventionnement, les devis des hébergements et des repas.
- La demande d'aide financière à la Fédération.
- Les organisateurs pourront s'ils le souhaitent acquérir le ou les kits décorum FFVB, d'une valeur de 592 € pour le kit salle principale, et 318 € pour le kit salle secondaire. En cas de non restitution, les kits seront facturés et déduits de l'aide fédérale.

Pour tous renseignements ou aides sur les dossiers, merci d'envoyer vos demandes à la C.C.S

Coupe de France Jeune

Un événement Majeur de la FFVB.

1 – Le décorum.

Salle Principale

- 1 caisse rigide avec fermeture
 - 1 drapeau FFVB pour mettre devant la table des arbitres
 - 1 banderole de présentation – Ici se déroule une finale de coupe de France de Volley
 - 1 banderole « Le volley j'adore »
 - 2 banderoles FFVB
 - 2 Kakémonos FFVB CDF
 - 200 ballons de baudruches FFVB (Bleu/Blanc/Rouge)
 - 4 guirlandes de fanions (FFVB – Volley j'adore- Logo CDF)
- Valeur 592€

Salle N°2

- 1 caisse rigide avec fermeture
 - 1 drapeau FFVB pour mettre devant la table des arbitres
 - 1 banderole de présentation – Ici se déroule une finale de coupe de France de Volley
 - 1 banderole « Le volley j'adore »
 - 1 banderole FFVB
 - 100 ballons de baudruches FFVB (Bleu/Blanc/Rouge)
 - 2 guirlandes de fanions (FFVB – Volley j'adore- Logo CDF)
- Valeur 318€

(L'envoi aux organisateurs s'effectue par un prestataire qui globalisera tout)

2 – Fourni par la FFVB avant la compétition (kit organisateur)

- 1 clef USB contenant la charte de communication de la CDF et les logos.
- 1 dossier de presse
- 1 memento pour obtenir les subventions
- 1 rétro planning

3 – Fourni par la FFVB pour la compétition

(L'envoi aux organisateurs s'effectue par un prestataire qui globalisera tout)

- 3 trophées de remerciement pour la commune, le CG, la région
 - 7 lots de 14 TS de couleur différentes pour la remise des récompenses. (10 en moins de 13 Ans + 12 arbitres jeunes)
 - 1 lot de 14 TS « VAINQUEUR DE LA COUPE DE France 2013. (10 en moins de 13 Ans)
 - 1 lot de 20 TS FFVB pour les bénévoles et dirigeants.
 - 12 Ballons de la catégorie (14 en benjamins)
 - 14 Médailles or (10 en moins de 13 Ans)
 - 14 Médailles argent (10 en moins de 13 Ans)
 - 14 médailles bronze (10 en moins de 13 Ans)
 - 70 médailles commémoratives (102 en moins de 13 ans – 10 participants x 9 équipes + 12 jeunes arbitres)
 - 1 Trophée de VAINQUEUR DE LA COUPE DE France
 - 7 mini trophées du 7 en Or. (5 en moins de 13 ans – Le 4 + 1 arbitre jeune)
- Valeur 1000€ - Hors ballons offerts.

**Dossier de demande d'organisation d'une finale de Coupe
de France Jeune 2013**

Nom du club :

N° club :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Coordonnés du président(e) :

Email :

@

Fixe :

Mobile :

Fax :

Coordonnés du responsable de la compétition :

Email :

@

Fixe :

Mobile :

Fax :

Demande d'aide financière fédérale :

€

Les lieux :

Salle Principale :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Salle Secondaire :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Hébergement :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Hébergement :

Adresse :

Code postal :

Ville :



Restauration :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Votre projet de manifestation :

Le petit + :

	Dépenses	Recettes	
	Hébergement des équipes*	Subventions Municipales*	
	Hébergement des officiels*	Subventions CNDS*	
	Restauration des équipes*	Subventions Région*	
	Restauration des officiels*	Subventions Départementales*	
		Subventions Communauté*	
	Déplacement		
		Partenariat	
	Administratif		
		Buvette	
	Publicité, PLV, ...		
	Kit salle principale		
	Kit salle secondaire		
		Vente	
		Prestations diverses	
	Achats de consommables		
	Produits dérivés		
		Aide FFVB	
	Total	Total	

*.fournir les devis et lettres d'engagements des subventions.

Le Président (e)

Le Trésorier